

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	12	13

2- 3005/2024

Date de la convocation

23 mai 2024

Date d'affichage

23 mai 2024

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON  
SEANCE DU 30 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le trente mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

**Présents :** MM. Guy CAZALET, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

**Absente :** Mme Stéphanie RELEA.

**Excusés :** M. Guy BITAILLOU (ayant donné procuration à M. Jean-Pierre BRITIS), M. Grégory PALENGAT.

**Secrétaire de séance :** M. Bruno LERMANOU

**Objet : Demande de subvention auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques au titre des travaux de voirie 2024**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, du dossier de demande de subvention relatif au programme de travaux voirie 2024. Le montant total du devis H.T. est de 37.545,72 € soit 45.054,86 € T.T.C.

Il signale que ces travaux peuvent bénéficier d'une aide de 40 % du Département des Pyrénées-Atlantiques, au titre du programme voirie 2024 avec un maximum de travaux subventionnables de 34.343 € H.T.

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** le dossier relatif aux travaux de voirie, pour un montant H.T. de 37.545,72 € soit 45.054,86 € T.T.C.

**SOLLICITE** l'aide du Département des Pyrénées-Atlantiques au titre du programme 2024 au taux de 40 %,

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet et dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

